

La gestion locative

Formation en présentiel

Durée :	2 jours (14 heures)	Dates :	Nous contacter
Objectif :	Connaître les règles applicables à la gestion locative au quotidien Comprendre les éléments du mandat de gestion locative et les supports de location		
Public :	Négociateurs, agents immobiliers, gestionnaires, administrateurs de biens, syndics, professionnels de l'immobilier et particuliers, demandeurs d'emplois		
Prérequis :	Première expérience dans l'immobilier		
Tarif :	Nous contacter. Financement possible selon votre statut	Lieu :	Nous contacter

Programme de la formation

Le mandat de gestion locative

- L'utilité du mandat de gestion :
- La durée du mandat :
- La rémunération du mandataire :

Les supports : la location nue et la location meublée

- La location HLM :
- La location professionnelle :
- La location commerciale :

I. La gestion locative d'un plateau nu

A. La vie d'un bail d'habitation

- 1/ Le paiement des loyers et des charges
- 2/ L'usage et la destination des lieux
- 3/ Les réparations locatives et travaux
- 4/ L'assurance des risques locatifs
- 5/ La cession et la sous-location
- 6/ Le détecteur de fumée

B. La fin de la location

- 1/ A l'initiative du locataire
- 2/ A l'initiative du bailleur-gestionnaire

C. La mission de restitution du logement

- 1/ L'état des lieux de sortie
- 2/ La remise des clefs

II. La gestion locative d'un plateau meublé

A. Le cadre légal et réglementaire de la gestion d'un meublé

- 1/ Le dispositif ELAN
- 2/ Le bail mobilité
- 3/ La simplification de l'acte de cautionnement et le développement du bail numérique

B. L'intérêt des locations saisonnières

C. Les tableaux de gestion locative

- 1/ La structuration et l'utilité
- 2/ Quelques exemples

Rappels sur la déontologie et la non-discrimination pour l'accès au logement

L'intervenant :

La formation est animée par un professionnel de l'immobilier, disposant d'une expérience dans le domaine de la formation.

Contact et Information

Cette formation vous intéresse ?

Contactez-nous !

Par mail : information@absformation.fr

Sur internet : www.absformation.fr

Par téléphone au : 02 40 42 26 90

*Evania RH, Sarl à Capital variable de 5000€
Siret : 510 294 770 000 19 - RCS : Versailles
Adresse : 13 rue Saint-Honoré, 78000
Versailles*

Programme pédagogique	
Titre	La gestion locative
Mode	En présentiel ou à distance, intra ou inter entreprise
Dispositif d'accueil	En salle de réunion ou en salle de formation, en présentiel.
Suivi pédagogique	Un suivi pédagogique est assuré par le formateur tout au long de la formation. Les apports didactiques sont complétés par des illustrations constituées d'études de cas et de mises en situation par le biais de supports écrits, oraux ou informatiques. A la fin du cours, les élèves recevront une note de synthèse
Nature de la sanction de la formation	Délivrance d'une attestation mentionnant les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation de la formation.
Information des stagiaires	Les conditions d'information de l'offre de formation et les délais d'accès sont disponibles sur simple demande téléphonique auprès de l'organisme de formation.
Evaluation de la formation	Le suivi de la formation est sanctionné par la remise d'une attestation de suivi de formation à l'issue de la formation.
Appréciation des stagiaires	A la fin de la formation, les stagiaires remettent une évaluation « à chaud » de la formation.
Suivi des stagiaires	Un suivi téléphonique individualisé du stagiaire est assuré après la formation.
Effectif total du stage	Variable selon la date, le lieu, la période et la demande du client.

La société Evania R.H. organise l'action de formation suivante :

Action conforme au **décret n° 2016-173 du 18 février 2016** relatif à l'obligation de formation continue des professionnels de l'immobilier pris en application de l'art. 24 4° de la loi ALUR du 26 mars 2014.

Délivrance d'une attestation d'accomplissement de stage de formation continue susvisée nécessaire à tout renouvellement des cartes immobilières.